ROLPIN LAMBRI

I / III - II / III selon norme EN 635-3

NP ROLPIN

NF CONTREPLAQUÉ EXTÉRIEUR CTB-X

01/2026

Contreplaqué en Pin maritime français.

Lambris rainuré sur une face, deux rives longues usinées mi-bois.
Pour l'habillage décoratif avec 4 variantes.

DÉCOR I/III



Rainure U
Face poncée, sans nœud, avec pastilles bois (maxi 5/m²). Réparations mastic occasionnelles.

TRADITION I/III



Rainure « mouchette »
Face poncée, sans nœud, avec pastilles bois (maxi 5/m²). Réparations mastic occasionnelles.

PRIM I/III



Prépeint blanc
Face poncée, sans nœud, avec pastilles bois (maxi 5/m²).

RUSTIQUE II/III



Rainure U
Face fermée, poncée avec nœuds sains et pastilles bois. Réparations mastic occasionnelles.

FORMAT
2500x600 mm

ÉPAISSEURS
10 mm

DENSITÉ
560 à 610 kg/m^3

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
Collage : classe 3 « milieux extérieurs » (EN 314-2), résistant à l'eau et aux intempéries. Colle phénolique.

Réaction au feu : Euroclasse D-s2, d0 (EN 13501-1 + A1 - épaisseur > 9 mm)

Conductivité thermique : λ = 0,13W/m.K

Teneur en pentachlorophénol : < 5 ppm (PCP)

PERFORMANCES
Émissions : Classement E1 (EN 13986 + A1). Nos résultats d'essais montrent des valeurs nettement inférieures aux exigences de la norme japonaise F**** et conformes aux exigences européennes applicables (REACH).
Formaldéhyde : ≤ 0,062 mg/m^3 – mesuré selon EN 717-1.

DOP : N° 7 disponible sur www.nprolpin.com

Durabilité biologique : Essence pin maritime : Classe 3 - 4 (EN 350 partie 2)

Perméabilité à la vapeur d'eau : 70 µ humide / 200 µ sec

Absorption Acoustique :
250 à 500 Hz = 0,10
1000 à 2000 Hz = 0,30

APPLICATIONS
Parement intérieur et sous-face de toiture non exposée

LES PLUS
Vaste gamme pour intérieur et extérieur sous abris
Rapidité de mise en œuvre
Usinage mi-bois sur les grandes rives

CERTIFICATIONS ET RÈGLEMENTATION
Marquage : CE n° 0380-CPR-11 - EN 13986 + A1

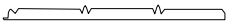
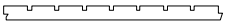
Emplois en construction : Certificat de constance des performances système 2+ (EN 13986 + A1)

Milieux extérieurs : Homologué NF Contreplaqué Extérieur CTB-X selon EN 636+A1 (usage non structurel)

FABRIQUÉ EN FRANCE

Document non contractuel. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis les caractéristiques techniques de nos produits.
Siège social : 1964 rue de la Grande Lande - 40210 Labouheyre - France - Service Commercial : +33 (0)5 58 04 42 71 - contact@nprolpin.com

ÉPAISSEURS, COLISAGES, TOLÉRANCES

	LAMBRI DÉCOR	LAMBRI TRADITION	LAMBRI PRIM	LAMBRI RUSTIQUE
				
Épaisseur (mm)	10	10	10	10
Colisage	60	60	60	60
Tolérance d'épaisseur max (mm)*	10,5	10,5	10,5	10,5
Tolérance d'épaisseur min (mm)*	9,3	9,3	9,3	9,3
Dimensions	2500x600 mm	2500x600 mm	2500x600 mm	2500x600 mm

**selon NF EN 315*

TOLÉRANCE DIMENSIONNELLE DES PANNEAUX

Conformes aux spécifications de la norme EN 315 :

- Tolérance dimensionnelle longueur/largeur : ±3,5 mm
- Rectitude des bords et équerrage : 1 mm par mètre linéaire
- Tolérance d'épaisseur selon NF EN 315

MISE EN ŒUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et au DTU en vigueur – DTU 36.1. Les panneaux lambris, pour une utilisation extérieure sous abris doivent avoir reçu une finition. Pour une bonne tenue des ouvrages réalisés, il est nécessaire de respecter ces prescriptions de mise en œuvre et d'entretien :

Préparation des panneaux avant la pose

Appliquer en atelier un primaire de protection, fongicide, anti-bleu et hydrofuge, sur les faces des panneaux et sur les chants. Vérifier que le produit utilisé assure les 3 fonctions et qu'il convient à une utilisation sur contreplaqué.
Les produits de préservation fongicide + hydrofuge en phase solvant organique sont conseillés car plus pénétrants.

Pose des panneaux

Poser les panneaux sur des tasseaux pour assurer une ventilation de la contre face, les tasseaux doivent être posés en quinconce pour que l'air circule. Si pose d'un isolant, adapter l'épaisseur des tasseaux pour ménager un passage d'air suffisant entre l'isolant et les lambris pour éviter l'humidité.
Fixation des panneaux : l'entraxe maximum des supports ne doit pas excéder :

- 60 fois l'épaisseur du panneau dans le cas d'une pose verticale, avec supports perpendiculaires au sens des stries,
- 50 fois l'épaisseur du panneau dans le cas d'une pose horizontale ou oblique, avec supports perpendiculaires au sens des stries.

Le premier et le dernier tasseau sont posés à environ 5 cm du sol, du plafond et de tout autre bord du pan de mur.
Utiliser des pointes torsadées ou crantées, cloutage tous les 15 cm.

Finition

Pour une utilisation en extérieur sous abris ou en milieu humide, les contreplaqués ROLPIN LAMBRIS préalablement traités par un primaire fongicide, anti bleu et hydrofuge, doivent recevoir des finitions opaques (peintures) ou semi-transparentes ou transparentes (lasures), adaptées et conformes au DTU.

Entretien

Pour une utilisation en extérieur sous abris ou en milieu humide, la bonne tenue dans le temps des panneaux ROLPIN LAMBRIS nécessite un entretien de la face exposée visible par application de nouvelles couches de peinture ou lasure. La périodicité d'application est fonction de la qualité du produit de finition et de l'exposition des panneaux.

STOCKAGE

Il est conseillé de stocker les colis dans un endroit sec, de préférence à plat et de niveau sur des chevrons secs les isolant du sol. L'espacement entre chevrons est à adapter à l'épaisseur et à la nature des panneaux stockés. En cas de stockage sur plusieurs piles, aligner les chevrons en hauteur. Sur chantier prévoir mise à l'abri ou recouvrir les panneaux d'un revêtement étanche à l'eau mais perméable à la vapeur.

RAYON DE CINTRAGE

Épaisseur (mm)	10
Sens longitudinal	2500
Sens transversal	2000

TENUE AUX FIXATIONS (e = 15 mm)

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 30 daN
Vis	Effort moyen de traction	Parement : 145 daN / Chant : 115 daN

Document non contractuel. Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis les caractéristiques techniques de nos produits.
Siège social : 1964 rue de la Grande Lande - 40210 Labouheyre - France - Service Commercial : +33 (0)5 58 04 42 71 - contact@nprolpin.com